

MODULE : 63-31 PROGRAMMATION COLLABORATIVE

DÉPARTEMENT : INFORMATIQUE DE GESTION

DATE : MERCREDI 26 AOÛT 2026 – 8H-9H

TYPE : **PRATIQUE** DE 60' SUR LES PC DE LA HEG

PROFESSEURS : CH. STETTLER & N. BJELOGRLIC

RÈGLEMENT

Vous avez obtenu la note **Fx** comme moyenne du module 63-31 Programmation Collaborative. Cela signifie que vous n'avez pas atteint les objectifs du module, mais que vous avez encore des lacunes en programmation. Vous avez la possibilité de valider ce module en vous soumettant à une remédiation au cours de laquelle vous aurez l'occasion de démontrer que vous avez effectué le travail complémentaire nécessaire à l'acquisition des éléments du cours encore mal maîtrisés.

Fort de ce travail complémentaire, vous aborderez les modules suivants avec un niveau suffisant pour en bénéficier pleinement.

Vous pouvez choisir de renoncer à cette remédiation, auquel cas le module sera **échoué**.

MODALITÉS DE LA REMÉDIATION

Le **mercredi 26 août 2026 à 8h**, vous repasserez un nouvel examen **pratique** de **~60 minutes**. Cet examen portera sur le même champ que l'examen de janvier/juin 2026, et permettra de s'assurer que les notions qu'il met en jeu sont effectivement acquises.

S'agissant d'un examen de remédiation, il ne comprendra que quelques points spécifiques (*relativement « difficiles »*) du module (*et non pas toutes les parties étudiées*), car il s'agit de mesurer le delta entre les notions validées lors de l'examen de janvier/juin et les objectifs du module. Il y aura toutefois une partie sur les structures de données avancées ainsi que sur les designs patterns étudiés en cours.

Il est donc nécessaire de le préparer très sérieusement pour le réussir !

Ce travail pratique de remédiation se déroulera sur les **ordinateurs de l'école** (**donc sans internet ni IA**) et seule votre **documentation PAPIER** sera autorisée.

Selon la règle des examens de remédiation, l'ensemble de votre prestation sera évalué comme étant **suffisant** ou **insuffisant**.

BON TRAVAIL !